

DEPARTEMENT du

JURA

MAIRIE

D'EVANS



39700

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 29/11/2022

Convocation du 23/11/2022

Présents : François GRESET, Emmanuel BARBERET, Sylvie DENOUEAUX, André BONNET, Noëlle BRADMETZ, Alain DELITOT, Guy-Serge DOUDY, Pascal MOUGIN, Aurore ROUX, Serge CORNOUEIL, Raphaël BOURDENET, Jacky HUDRY.

Absents excusés : Thierry QUANTIN, Aïcha HENRY (procuration donnée à Sylvie DENOUEAUX), Dominique DELIOT.

Secrétaire de séance : Aurore ROUX

Approbation du compte rendu du Conseil du 20/09/2022 – approuvé à l'unanimité des membres présents.

I – Intervention du Syndicat Mixte Loue Doubs sur l’avancée de l’étude du projet d’aménagement du ruisseau

Le SMLD présente les études réalisées et les premiers scénarii. Il s’avère qu’une emprise foncière de 40 m est nécessaire sur la rive droite pour démarrer les travaux. Cela concerne 5 propriétaires et 6 parcelles. Une animation foncière se déroulera de décembre 2022 au printemps 2023 ; dans un premier temps elle concernera la rive droite puis dans un deuxième temps la rive gauche. L’animation sera également en lien avec le projet d’aménagement CAUE.

II – Validation du vote de la CCJN sur la restitution de la compétence supplémentaire « création, aménagement, entretien et gestion de la zone de détente et loisirs du parc intercommunal de Gendrey

Voté à l’unanimité.

III – CCJN - vote sur le choix de la méthode de calcul des attributions de compensations définitives de la CLECT

Deux méthodes possibles : droit commun ou dérogatoire. Jusqu’alors la méthode dérogatoire a été votée.

Voté par 11 voix pour et 1 abstention.

IV – Validation de la délibération de la CCJN sur l’attribution de compensation définitive 2019 - CLECT

Voté à l’unanimité.

V- Achat par la commune de la parcelle ZH n° 92 dite « la Fin basse » cédée par l’Etat pour 1.000 €

La commune laisse la priorité au syndicat des eaux qui est déjà propriétaire des deux côtés jouxtant le terrain.

Voté à l’unanimité.

VI – Vote pour la mise en place de la dématérialisation numérique des envois de délibérations en Préfecture

Voté à l’unanimité.

VII – Illuminations de Noël – vote sur l’opportunité de maintenir les illuminations en raison de la crise de l’énergie

La consommation reste mineure dans la mesure où toutes les ampoules sont en LED. Par ailleurs les guirlandes de Noël sont louées depuis 2 ans et ce coût de location avec entretien sera maintenu pendant encore 3 ans, durée de la convention (2.500 € par an). Il est proposé que l’installation soit maintenue mais réduite dans le temps pour limiter la consommation électrique.

Voté à l’unanimité.

VIII – Vote sur le choix de l’agent recruteur pour le recensement de la population en 2023

M. Pierre N’DAHAYO, domicilié à Evans, a présenté sa candidature.

Voté à l’unanimité.

IX – Pont sur le recrutement de notre prochaine secrétaire de mairie

Une nouvelle secrétaire de mairie prendra son poste le 2 janvier prochain. Il s’agit de Mme Béatrice DETOT qui occupait précédemment un poste identique.

X – Commission des travaux – compte rendu et projets

Travaux réalisés : Réfection du terrain de boule, mise en place de la boîte à livres, Réfection des joints du pavage de la fontaine. Prochaines étapes, installation d’un éclairage sur le site et matérialisation des places de parking.

Prochainement mise en sécurité de l’arrêt de Bus par la mise en place de quilles au niveau de l’arrêt pour les scolaires.

Création d’un arrêt de bus « Maison rouge » vers Derichebourg pour 5 enfants concernés – Ligne 170 Evans - Fraisans. A charge de la commune, la peinture zébra et le panneau.

Il est envisagé de sécuriser le carrefour, rue de la Laiterie avec la Grande Rue

Prochains travaux : mise en place des panneaux d’affichage de la mairie et du cimetière.

Le recensement de la longueur de voirie pour la DGF 2024 est de 11466m.

Voté à l’unanimité.

XI – Questions diverses

Boîte à livres :

La boîte à livres « les livres de la Fontaine » est mise en place depuis le 22/10/22. Aux habitants d'Evans de la faire vivre en prenant et en déposant des livres qu'ils souhaitent partager.

Un grand merci à Daniel et Jérôme pour la fabrication, à Edwige, Marie, Marie-France, Michèle, Jean-Pierre, Sylvie et Noëlle pour la décoration, à la Commission Travaux de la commune et tout particulièrement à André, Thierry, Guy-Serge et Manu, ainsi qu'à Daniel pour l'installation et Pascal pour le terrassement.

Au-delà de la mise en place de la boîte à livres, l'équipe de bénévoles maintiendra une dynamique afin que les livres tournent régulièrement. Pour rappel un numéro de téléphone est disponible sur place pour toute question ou tout dépôt au-delà d'une dizaine de livres.

Fibre

Prochains travaux le 14/12/22 avec l'installation d'une nouvelle armoire – dernier trimestre 2023 branchement de la fibre dans la commune ; la fibre sera ensuite distribuée par les opérateurs sous réserve de la souscription d'un abonnement.

SIDEC

Grâce à notre adhésion au groupement d'achat d'électricité et du bouclier tarifaire mis en place par l'état, l'augmentation des couts engendrée sera contenue.

Réunion publique PLUI à Gendrey le 30/11/22 à 19h

Elle a réuni plus de 80 personnes. Evans à été bien représenté par nos habitants qui ont pu exprimer leurs doléances.

Travaux sur le pont de Salans

Fermeture du pont en janvier pour toute l'année 2023. Une déviation sera mise en place via Châteauneuf. 1.500 véhicules passent quotidiennement sur le pont de Salans.

Frelons asiatiques

Nous remercions le référent local, Mr. **Philippe JACQUIN**, qui nous a fourni des documents nous présentant le frelon asiatique sous toutes ses formes, nous éclairants sur son mode de vie et comment appréhender la dangerosité qu'il occasionne. Il est à votre disposition pour tout renseignement à ce sujet.

Mr. **Etienne HUMBERT**, nous à signaler la prolifération de l'euphorbe présente sur son terrain rue de la Crèche et certaines parcelles voisines. Selon ses renseignements, plante toxique pour les mammifères en particulier pour les équidés. S'agissant du domaine privé, les membres du conseil l'invite à se rapprocher des propriétaires limitrophes pour gérer la situation.

Retour sur le repas des anciens – CCAS :

Le repas des anciens s'est déroulé le dimanche 13/11/22. Selon les retours des participants, celui-ci a été particulièrement apprécié.

Pour les personnes concernées, les colis seront distribués à compter de la deuxième quinzaine de décembre.

Site internet de la commune :

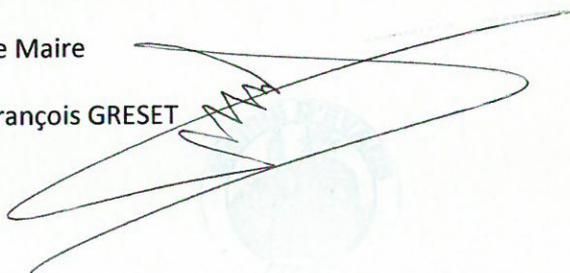
N'hésitez pas à consulter et à faire vivre le site de la commune : **communeevansjura.fr**

Prochaine réunion de Conseil le 31 janvier 2023 à 20h

Le Maire et les membres du conseil vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année.

Le Maire

François GRESET

A large, stylized handwritten signature in black ink, written over a faint circular official stamp. The signature is fluid and cursive, starting with a large loop and ending with a long horizontal stroke.